

Extrait du Spyworld Actu

<http://www.spyworld-actu.com/spip.php?article6954>

Vol de données chez Bell : 3,4 millions de clients touchés

- Technologie -



Date de mise en ligne : jeudi 14 février 2008

Spyworld Actu

Après avoir retracé les données de 3,4 millions de ses clients, données qui avaient été volées vers la mi-janvier, la compagnie Bell Canada a entrepris de contacter plus de 170 000 clients au Québec et en Ontario afin de leur offrir de changer gratuitement de numéro de téléphone.

On se souviendra qu'il y a près d'un mois, la compagnie avait constaté que les données de 3,4 millions de clients au Québec et en Ontario avaient été volées et pouvaient donc se retrouver entre de mauvaises mains.

Ces données comprenaient les nom, adresse, numéro de téléphone ainsi que la liste des services fournis par Bell Canada.

Cependant, aucun renseignement confidentiel pouvant mener à de la fraude, comme des numéros d'identification personnels, des numéros de carte de crédit ou même des détails sur la facturation des interurbains, n'étaient indiqués sur cette liste.

« Ce sont essentiellement les données que l'on peut retrouver dans l'annuaire téléphonique, à l'exception des services fournis par Bell », a précisé Pierre Leclerc, porte-parole de Bell Canada, hier soir.

Cependant, la compagnie a entrepris de rejoindre quelque 170 000 clients, environ 5 % du nombre total de clients touchés par ce vol, afin de leur offrir de changer de numéro de téléphone gratuitement puisque leur numéro était confidentiel.

En effet, les données de ces clients ne sont pas affichées dans l'annuaire téléphonique en temps normal, ce qui empêche la sollicitation téléphonique.

Un homme âgé de 30 ans et habitant à Montréal a été arrêté hier, relativement à cette affaire.

Il devra comparaître en cour à une date ultérieure.

« Ce qui est sûr, c'est que ce n'est pas un employé de Bell Canada. Et même si ce ne sont pas des données qui peuvent mener à de la fraude ou des crimes du genre, on ne prend pas ça à la légère. C'est un vol », souligne Pierre Leclerc, qui précise que Bell fera enquête pour comprendre comment le vol a été perpétré.

De son côté, le Commissariat à la protection de la vie privée a annoncé hier qu'il demanderait à Bell Canada de s'expliquer.

Il a cependant ajouté que la société n'était pas obligée de lui dire quoi que ce soit.

Post-scriptum :

<http://www.cyberpresse.ca/article/2...>